parce qu'elle avait au plus haut degré ce puissant ressort moral sans lequel une armée est vouée à la défaite : l'amour sacré de la patrie.

On nous écrit de Pau :

A la distribution des prix du lycée de Pau, M. Faisans, maire de la ville et ancien capitaine des mobiles de 1870, a prononcé un discours dont voici la conclusion :

Oui, la guerre est détestable, quand elle a pour but la conquête et l'oppression ; mais un peuple, désormais libre comme le nôtre, ne peut, parce qu'il est libre, songer à asservir ses voisins. S'il lui faut défendre son honneur ou son indépendance, la guerre qu'il subit est une guerre sainte, et seuls les lâches pourraient déserter leur devoir. Aussi faut-il que vous vous prépariez à toutes les éventualités.

Certes, vous n'aurez pas à vivre les heures sombres que je vous ai contées. La République a refait notre armée et rempli nos arsenaux. Ses lois astreignent tous ses enfants au service de deux ans égal pour tous. Vous leur obéirez joyeusement parce que vous saurez, par les leçons de l'année terrible, que la valeur individuelle ne suffit plus, et qu'elle doit être accompagnée de l'instruction militaire qui permet à l'homme de mieux se défendre tout en augmentant sa puissance offensive, parce qu'il n'est pas vrai que nous soyons à l'abri de toute agression, parce qu'enfin la France ne sera inattaquable que le jour où les jeunes générations seront convaincues qu'elles doivent compter avant tout sur elles-mêmes et sur la force qu'elles auront acquise. L'effroyable, mais nécessaire égoïsme des nations modernes a modifié les sentences de leur antique sagesse et nous dit aujourd'hui : « *Aide-toi et tu seras aidé !* »

AU JOUR LE JOUR

Dans le bassin de Longwy

(*De notre envoyé spécial*)

Longwy, 30 juillet.

Dans cette région aux mœurs pastorales, la douceur des habitants s'harmonisait naguère avec le calme du paysage. L'industrie, encore jeune, de Meurthe-et-Moselle s'édifia dans la confiance réciproque, sur l'illusion généreuse d'une entente cordiale et durable entre le travailleur, « ce grand enfant », et le patron, « père de ses ouvriers ».

Lorsqu'il y a moins de vingt ans, les progrès de la science développèrent tout à coup l'importance des établissements sidérurgiques, on manqua de capitaux et d'ouvriers. Les premiers maîtres de forges fondèrent alors, parfois à côté de leurs mines et de leurs usines, des exploitations industrielles sous la forme de sociétés anonymes. C'est ainsi que naquirent la Société anonyme des Aciéries de Longwy, qui occupe 4,500 ouvriers, celle des Aciéries de Villerupt, qui en occupe 4,000, et d'autres encore. Quant aux ouvriers, la main-d'œuvre belge et luxembourgeoise ne pouvant suffire, des intermédiaires avisés eurent recours à l'émigration italienne. Aujourd'hui, l'arrondissement de Briey, sur un total de 90,000 habitants, compte 36,000 étrangers, dont 17,000 Italiens. Ceux-ci forment une fraction égale à 19 0/0 de la population totale et à 65 0/0 de la population ouvrière.

Mais si les maîtres de forges avaient promptement et intelligemment obéi à la loi de l'évolution industrielle ; s'ils avaient concentré leurs capitaux, exploité des mines en commun, osé même cette création — où se reconnaît leur esprit ingénieux, mais peu libéral — qu'est le fameux Comptoir de Longwy, chargé de vendre la fonte des affiliés, en maintenant les prix forts en France, ils avaient conservé dans l'usine les traditions quelque peu seigneuriales qui réglaient leurs rapports avec les ouvriers. Ceux-ci, bien payés, bien traités, devaient être soumis et subir la tutelle politique des employeurs. Tant que les ouvriers acceptèrent cette condition, la paix régna dans le bassin de Longwy. Dès que sous la suggestion de personnalités agissantes, les ouvriers revendiquèrent leur part à la direction des affaires publiques, la guerre fut allumée.

Les hostilités contre la représentation législative et communale commencèrent en 1904, avant les élections municipales. Une fédération radicale, qui s'intitula « fédération républicaine », fut fondée. Elle plaça à sa tête M. Bernardin, juge de paix à Pont-à-Mousson, qui donna sa démission de président après l'affaire des fiches. Ce groupe politique, bien vu des pouvoirs publics, prit rapidement un certain essor. Il lutta à la fois contre la municipalité, tout entière libérale, et contre le député, M. Lebrun, républicain progressiste.

Les conquêtes étaient aisées dans la classe moyenne qui, peu à peu, s'est établie dans les communes industrielles de l'arrondissement de Briey. Nombre de petits commerçants étaient naturellement hostiles aux compagnies et aux maîtres de forges, à cause des économats qu'ils avaient dû établir pour assurer autrefois la subsistance des ouvriers. La fédération les enrôla.

Il était moins facile d'embrigader les ouvriers, indifférents aux questions politiques, salariés, secourus et logés par leurs patrons, encore qu'ils fussent las de la protection incessante dont ils étaient entourés. On recourut à la propagande syndicale. Déjà, des députés socialistes italiens étaient venus, depuis l'année 1900, haranguer leurs compatriotes employés dans le bassin, mais électeurs dans leur pays, et préconiser l'organisation ouvrière. Ce furent, tour à tour, MM. Morgari, Barbatto, Rondalli, puis Cavalazzi. Ce dernier ne tarda pas à étendre sa propagande à l'ensemble des travailleurs italiens, français, belges et luxembourgeois. Il fut d'ailleurs aidé par des orateurs appartenant à chacune de ces nationalités. Le syndicat des mineurs de Meurthe-et-Moselle existait déjà. Il fut renforcé par la propagande exercée dans l'arrondissement de Briey. En outre, un syndicat international de métallurgistes fut fondé. Les militants de la fédération républicaine participèrent discrètement à cette campagne corporative. Elle donna ses fruits aux élections municipales. Boutiquiers et ouvriers français allèrent unis au scrutin, et malgré sa résistance énergique, le « parti des patrons » fut entamé. La fédération républicaine fit élire à Longwy neuf de ses membres, sur vingt-trois conseillers que compte la municipalité.

L'ambition des radicaux était telle qu'ils considérèrent ce premier résultat comme un échec et contestèrent l'élection de leurs concurrents libéraux. L'enquête révéla, paraît-il, des actes de pression patronale : les élections furent annulées par le conseil de préfecture et par le Conseil d'Etat. Les conseillers invalidés *continuent néanmoins à siéger en attendant* la convocation des électeurs, et la lutte âpique qui se déroule à l'hôtel de ville, entre la majorité libérale et la minorité radicale, se prolonge dans toute la région, car la plupart des cités industrielles se touchent et se pénètrent mutuellement. On se prépare avec ardeur à la prochaine consultation électorale.

Mais la nature de la propagande syndicale s'est modifiée, par suite de l'entrée en jeu de deux facteurs, qui ne sont pas facilement réductibles. Nous avons nommé les socialistes et les syndicalistes révolutionnaires. Les radicaux, sous le ministère Combes, firent appel à leurs bons offices. Le rôle de fourriers pèse maintenant à l'ardeur des socialistes. Ils ont fondé un journal, le *Réveil*; leurs orateurs sont influents dans les syndicats ; ils voudraient bien participer à la cueillette des lauriers électoraux. L'influence de M. Cavalazzi s'exerçait en leur faveur. Il est à présent remplacé par un membre de la commission administrative du parti socialiste, M. Uhry.

Seulement, si les radicaux sont des modérés auprès des socialistes, ceux-ci sont des timorés, des « endormeurs » au regard des libertaires de la Confédération générale du travail. Or, les libertaires ont un réel ascendant parmi les mineurs du bassin.

Leurs orateurs sont venus tour à tour dans l'arrondissement, et profitant de la liberté due à l'influence radicale, ils ont préconisé l'action directe. On sait qu'ils ont été écoutés. Les libertaires du syndicalisme ne veulent pas servir les partis politiques, ils entendent au contraire s'en servir. Aujourd'hui, la violence de quelques manifestations oblige le préfet à sévir. Il s'acquitte de son devoir sans défaillance, mais ses amis de la fédération, qui avaient soufflé vite l'incendie avec l'espoir de toucher la prime d'assurance, sont bien surpris des suites de leur opération. Ils restent néanmoins unis aux socialistes, car ils doivent lutter aujourd'hui contre un double danger : l'influence des syndicats jaunes hâtivement créés et le progrès des idées anarchistes dans la clientèle électorale qu'ils croyaient avoir conquise.

Le mouvement gréviste commença le 26 avril dernier, à Tiercelet. La grève, conduite par M. Cavalazzi, fut calme et dura vingt-neuf jours. Les mineurs obtinrent des satisfactions partielles, notamment le droit de contrôler la pesée de leur production. Le 21 juin, les mineurs d'Hussigny-Godbrange et de Moulaine cessèrent brusquement le travail. Précédés du drapeau rouge, accompagnés de MM. Cavalazzi et Homosset, ils traversèrent trois communes et arrivèrent en vue des usines de Mont-Saint-Martin, appartenant à la Société des Aciéries de Longwy. Selon les représentants de cette société, l'objet poursuivi était la mise en grève des ouvriers de Mont-Saint-Martin, en majorité français et électeurs à Longwy. Selon les ouvriers, il s'agissait uniquement d'inviter les métallurgistes à soutenir le mouvement des mineurs d'Hussigny et de Moulaine, auxquels devaient se joindre bientôt ceux de Saulnes. En tout cas, il est certain que les mineurs de ces trois centres n'ont présenté de revendications qu'après avoir cessé le travail.

L'expédition contre les Aciéries de Longwy, à Mont-Saint-Martin, échoua, car la grève de Tiercelet avait induit les ouvriers antigrévistes et leurs directeurs à de solides travaux de défense. Un syndicat jaune avait été fondé le 30 mai par M. Biétry, et d'après son président, M. Humbert, il comptait déjà à cette époque 3,000 membres sur 4,000 ouvriers. Quand les grévistes se présentèrent, ils trouvèrent les portes de l'usine gardées par des jaunes, armés de barres de fer et de bâtons. Ils passèrent, et une collision, qui eût été grave, fut évitée.

Le 7 juillet, après une conférence de M. Biétry, un groupe de mineurs de Saulnes fondaient également un syndicat jaune. Le surlendemain 110 mineurs, sur 180 employés à la mine, répondaient à cette création par la grève. Les autres n'ont depuis cessé de travailler, malgré les menaces dont ils sont accablés.

Telle est, semble-t-il, l'origine politique des grèves présentes. La tutelle un peu lourde exercée par les maîtres de forges sur leurs ouvriers, l'afflux d'une population étrangère et ardente ont favorisé la propagande socialiste et révolutionnaire dans cette région jusqu'alors tranquille. Il eût d'ailleurs été surprenant que ce département industriel échappât, à notre époque, aux courants d'opinion qui agitent les agglomérations ouvrières.

A ces causes d'ordre politique et social, doit-on joindre des causes d'ordre économique? Les grévistes assurent qu'ils n'ont obéi qu'à des considérations d'intérêt matériel et moral. Nous exposerons leurs revendications. En attendant, nous avons pu constater, aux Aciéries de Longwy, que la moyenne générale des salaires pour les mines de Moulaine a été de 5 fr. 30 en 1900 et de 7 fr. 50 en 1905, et pour les mines d'Hussigny de 6 fr. 70 en 1900 et de 7 fr. 80 en 1905. Nous avons relevé au hasard quelques feuilles de paye. Au mois de juin, le mineur Louis Marata a gagné net 225 fr. 40 en 16 jours et le mineur Antoine Ravaioli a gagné 173 fr. 59 en 18 jours. Cette dernière feuille de paye est la moins élevée parmi la liasse d'environ 200 feuilles que nous avons vues.

MARIUS GABION.

A la suite de la publication par l'agence Havas de la note relative à l'entrevue de MM. Jaurès, Sembat, Rouanet et Meslier avec le ministre de l'intérieur, au sujet de la situation dans le bassin de Longwy, M. Marcel Sembat, député de la Seine, a adressé la lettre suivante à M. Etienne, ministre de l'intérieur :

Monsieur le ministre,

Permettez-moi de vous faire remarquer que la note Havas ne répond pas aux déclarations que vous nous aviez faites, promettant de donner aux autorités locales des instructions d'absolue neutralité.

Dans ces conditions, je dois vous avertir que j'envoie à M. le président de la Chambre une demande d'interpellation sur l'expulsion de Cavalazzi et l'attitude du gouvernement dans les conflits économiques.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

MARCEL SEMBAT.

Mes amis Vaillant, Jaurès, Rouanet et Meslier se joignent à moi.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 31 juillet. — La pression barométrique est assez uniforme dans la moitié sud du continent, où elle varie entre 762 et 764 mm. Dans le nord, une dépression persiste sur la Scandinavie (Stockholm 749 mm.).

Le vent est faible d'entre ouest et nord sur toutes nos côtes ; la mer est belle ou peu agitée.

Des pluies sont tombées sur l'Allemagne et les pays du nord ; on n'en signale nulle part en France.

La température s'est abaissée dans nos régions du nord ; elle était ce matin de 13° à Christiansund, 16° à Paris, 21° à Toulouse, 23° à Marseille, 27° à Alger.

On notait : 13° au puy de Dôme, 8° au mont Mounier, 7° au pic du Midi.

En France, un temps beau et chaud est probable.

A Paris, hier, la température moyenne, 19°, a été supérieure de 0°7 à la normale (18°3).

A la tour Eiffel, maximum 19°4 le 30 juillet à 3 heures du soir ; minimum 12°8, le 31 à 4 heures du matin.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Les vents dominent au voisinage du sol d'entre nord et nord-ouest; mais comme ils sont très faibles, il en résulte que le ciel demeure très brumeux; les courants supérieurs inclinent vers l'ouest-sud-ouest.

La température varie peu; elle demeure voisine de la normale.

La sécheresse persiste dans la région.

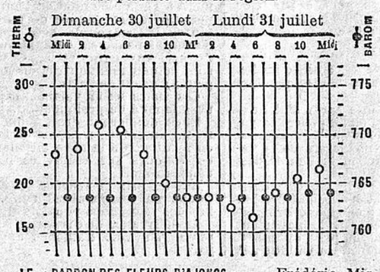

LE « PARDON DES FLEURS D'AJONCS ». — Frédéric Mistral, *prié par M. Théodore Botrel*, le poète breton, d'accepter la présidence d'honneur du « Grand pardon des fleurs d'ajoncs », qui aura lieu à Pont-Aven, le 6 août, a répondu par la lettre que voici :

Maillane (Provence).

Mon cher Botrel,

J'applaudis à l'idée du Pardon populaire que vous organisez à Pont-Aven en l'honneur de la foi, de la langue et du costume de votre chère Bretagne, et vous pouvez inscrire le nom du félibre Mistral sur la bannière de votre fête.

Vos Bretonnes, vos jeunes filles sont et seront toujours les reines de la race, ayant le charme à leur service comme les antiques fées, elles peuvent sauver par leur volonté seule tout ce qu'elles voudront. Ce n'est pas pour rien que Dieu a campé la Bretagne sur un piédestal de granit : c'est afin qu'elle lutte superbement contre la mer envieuse !

Quel que soit le régime que la force des choses lui impose, une nation, grande famille constituée par la nature, peut se perpétuer indéfiniment par le culte pieux de ses légendes, de ses traditions et de son idiome. C'est par cette religion entretenue par ses poètes que la Grèce est restée éternellement vivante.

A vous, poète, et à la fleur d'or !

F. MISTRAL.

LE MÉTROPOLITAIN. — On a refait un trou sur la place de l'Opéra, puis on l'a entouré d'une palissade; et les Parisiens ont pu craindre que la circulation, sur ce point si fréquenté, redevînt aussi difficile qu'il y a deux ans.

Le service de M. Bienvenüe, ingénieur en chef du Métropolitain, nous a rassurés sur ce point. Les travaux effectués il y a deux ans, et pour l'exécution desquels on dut éventrer la place presque entière, avaient pour objet la construction de trois souterrains superposés au centre même de la place. Cette construction est achevée : on n'y revient pas. Mais il faut maintenant percer les lignes qui aboutiront à ce nœud du Métro. Et d'abord la ligne n° 7, qui ira du Palais-Royal (ou de l'Hôtel de Ville) à la place du Danube.

Tout le long de son tracé, de petits chantiers vont être ouverts successivement. Celui qui se trouve actuellement au bout de l'avenue de l'Opéra est le premier. Il disparaîtra dans quelques mois — trois ou quatre, nous dit-on — et on en ouvrira un autre un peu plus loin.

Il y a loin de là au barrage de l'avenue, qui, affirmait-on, devait durer un an au moins.

L'EPIDÉMIE DE VARIOLE décroît rapidement. Avant-hier samedi, deux malades nouveaux sont entrés à l'hôpital d'Aubervilliers et un seulement hier dimanche. Il reste aujourd'hui en traitement soixante et onze malades, dont la plupart sont en état de convalescence.

POUR LA PROPRETÉ DES BOULEVARDS. — M. Lépine, préfet de police, vient de recevoir d'un très grand nombre de commerçants des boulevards une pétition protestant « contre l'envahissement toujours croissant d'une catégorie d'individus essentiellement préjudiciable au libre commerce, à savoir : le troupeau errant des promeneuses et de leurs chevaliers servant, qui de jour en jour davantage entreprennent la conquête des boulevards, depuis les premières heures du jour jusqu'aux heures avancées de la nuit ».

Il est impossible d'admettre, monsieur le préfet, dit cette pétition, qu'une pareille invasion ne puisse être réprimée et que nous tous, par l'éclat de nos magasins, par la qualité riche de notre clientèle, nous favorisions indirectement ce négoce immoral, ce nombreux marchandage qui tendent de plus en plus à écarter des voies les plus fréquentées de la ville les honnêtes gens et leurs familles.

Nous n'intervenons point seulement au nom d'une morale, élémentaire pourtant. Nous envisageons la question sous l'angle qui nous intéresse le plus directement : le discrédit jeté sur des avenues de grandes circulation où nous avons installé à grands frais nos divers commerces, sous la foi d'une opinion qui nous affirmait que là plus qu'ailleurs afflue le public le plus susceptible d'ajouter à la prospérité de nos affaires.

La pétition demande à M. Lépine « d'apporter un prompt, sinon un définitif remède à un état de choses qui risque de compromettre la réputation de tout un quartier laborieux, transformé dans l'esprit public en vaste champ de manœuvres où évoluent impunément les escadrons des amazones cosmopolites ».

Cette pétition a été signée de la plupart des commerçants des boulevards.

UNE COLLECTION DE LOCOMOTIVES. — On vient de mettre en vente une collection de locomotives, à raison de dix centimes la machine.

Il s'agit de cartes postales sur lesquelles un éditeur parisien a eu l'idée de réunir tous les types de locomotives construites en France depuis 1860. Les élèves des écoles, futurs mécaniciens, pourront ainsi embrasser d'un coup d'œil les progrès réalisés depuis Stephenson. Et comme une série complémentaire de cette collection représente les types de machines américaines, allemandes, suisses, etc., il leur sera facile de comparer les efforts de l'industrie française à ceux de l'industrie étrangère.

OUVRIERS EN GRÈVE. — Une grève des ouvriers en machines-outils s'est déclarée aux usines Serpollet, rue Stendhal. Il y a quelques mois, les chaudronniers de la même usine s'étaient également mis en grève, mais ils étaient revenus à l'atelier quinze jours après.

Les ouvriers en machines-outils, pour la plupart des tourneurs, réclament le renvoi d'un contremaître, prétendant que la présence de ce dernier, un ancien ouvrier pris parmi eux, ne leur donne pas de garanties suffisantes au point de vue de la sécurité du travail. Les grévistes ne demandent aucune augmentation de salaire. Ils ont tenté d'enlever le contremaître de l'atelier pour le conduire dans la rue, et ils avaient fait irruption dans les ateliers pour mettre leur dessein à exécution, mais l'intervention énergique de M. Serpollet les en empêcha.

On envoya chercher la police ; mais quand celle-ci arriva, elle ne trouva plus aucun des meneurs.

UN CONTREMAITRE ATTAQUÉ. — Ce matin, à sept heures et demie, au moment où il venait prendre son travail chez son patron, M. Pougeot, mécanicien, 45 rue Sedaine, un contremaître, Désiré Waterlot, a été attaqué par un ouvrier de la maison qu'il avait été obligé de renvoyer la semaine dernière.

Cet ouvrier, Emile Sépholis, âgé de trente et un ans, a tiré sur Waterlot deux coups de revolver, et l'a atteint à la tête.

Le blessé, dont l'état est grave, est soigné à l'hôpital Saint-Antoine.

Sépholis a été consigné entre les mains de M. Bordes, commissaire de police.

COMPTABLE INFIDÈLE. — Au mois d'avril dernier, le service de la Sûreté était chargé par M. Nouvion, juge d'instruction, de rechercher un nommé Henri Bourgeois, âgé de vingt-quatre ans, comptable dans une maison de carrosserie de Levallois-Perret. Bourgeois avait disparu en détournant à son patron une somme de 18,000 fr.

Des circulaires furent envoyées dans toutes les directions. Le comptable infidèle a été arrêté hier, à Tunis, où il se cachait sous le nom de Duplessis.

Il va être incessamment ramené à Paris.

LA PÊCHE AU CHAPEAU. — De tous les modes de pêche, le moins répandu, et peut-être le plus original est celui qu'un agent de la brigade fluviale a été appelé hier à constater : la pêche au chapeau.

Par suite des fortes chaleurs de ces derniers jours, un grand nombre de poissons, le ventre en l'air, descendent la Seine en suivant le bord des berges.

Hier donc, un nommé P... n'avait rien trouvé de mieux, pour faire une pêche miraculeuse, que de se servir comme d'une épuisette de son chapeau, un immense chapeau panama à larges bords.

Il avait déjà retiré, près du pont de l'Alma, quelques kilogrammes de poissons de toutes espèces, quand il fut surpris par l'agent qui a dressé procès-verbal pour délit de pêche, le chapeau n'étant pas, jusqu'ici, un engin reconnu et autorisé.

SUITES MORTELLES D'UNE CHUTE DE CHEVAL. — Hier est mort à l'hôpital militaire de Laon, où il avait été transporté, le capitaine Hardy, commandant la 3e compagnie du 120e régiment d'infanterie, à Saint-Denis, qui, ces jours derniers, au cours d'une manœuvre au camp de Sissonne, avait fait une grave chute de cheval.

TROIS ÉCOLIERS NOYÉS. — Trois jeunes gens d'une quinzaine d'années sortaient samedi soir de l'école de Cadillac (Gironde) et rentraient chez leurs parents, lorsque l'idée leur vint d'aller se baigner à Cérons.

A peine s'étaient-ils mis à l'eau qu'ils furent emportés par le courant et tous trois se noyèrent.

L'un de ces malheureux enfants, nommé Roger Laporterie, est le fils d'un coutelier de Cadillac ; le second, nommé Charles Assema, est le neveu du préposé de l'octroi de Cadillac; le troisième, nommé Bourgnes, demeure à Langon.

Le cadavre du jeune Assema n'a pas encore été retrouvé.

TRIBUNAL DES CONFITS

La responsabilité des commissions de revision des listes électorales

Un habitant de la commune de Camon, dans l'Ariège, qui figurait jusqu'à présent sur la liste électorale, reçut en février dernier l'avis que la commission de revision des listes électorales avait prononcé sa radiation.

Il assigna devant le tribunal de Pamiers les membres de la commission en leur réclamant 10,000 fr. de dommages-intérêts en réparation du préjudice qu'ils lui avaient causé.

Mais le préfet de l'Ariège déclina la compétence du tribunal, par ce motif que l'acte reproché aux membres de la commission rentrait dans l'accomplissement d'une opération administrative et ne constituait aucune faute personnelle.

Le tribunal n'ayant pas admis ces conclusions, le préfet éleva le conflit.

Le tribunal des conflits vient de donner raison au tribunal. Il a estimé que dans l'exercice de la mission à laquelle ils se trouvent appelés, les membres de la commission municipale de jugement n'accomplissent aucun acte administratif et qu'ils exercent au contraire, dans l'ordre judiciaire, en vertu d'une délégation temporaire, une véritable fonction juridictionnelle de premier degré.

En conséquence, les faits qui leur étaient reprochés ne pouvaient être déférés qu'à l'autorité judiciaire, et l'arrêté de conflit pris par le préfet de l'Ariège a été annulé.

NÉCROLOGIE

On annonce le décès à Cauterets du général de division Hinstin, du cadre de réserve.

Le général Hinstin, né le 5 juin 1831 à Paris, était entré à l'Ecole polytechnique en 1849 et en sortit dans le génie. Colonel du 14 novembre 1878, il fut promu aux deux étoiles le 27 décembre 1884. Général de division du 21 mars 1891, il fut atteint par la limite d'âge en 1896; il était alors membre des comités techniques de l'artillerie et du génie et inspecteur général permanent des travaux du génie pour l'armement des côtes.

Il était grand-officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu demain mardi. On se réunira à dix heures du matin à la gare d'Orléans-Austerlitz (1, rue Sauvage), où aura lieu la levée du corps.

On annonce la mort à Cherbourg, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, du sculpteur Armand-Jules Leveel, chevalier de la Légion d'honneur, auteur de la statue équestre de Napoléon Ier qui orne une des places publiques de Cherbourg.

On nous annonce la mort de Mme veuve Lemoine, belle-mère de M. Picavet, secrétaire du Collège de France et directeur adjoint à l'Ecole des hautes études. Les obsèques auront lieu à Fontenelle-en-Thiérache (Aisne).

LIBRAIRIE

Voyages de vacances. — La vie pratique à l'étranger. Vocabulaire. — Renseign^ts. — Dictionnaire commercial

LE TOURISTE FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Par MM. NICOLAS et LART

LE TOURISTE FRANÇAIS EN ANGLETERRE

Par MM. BENASSY et ARNAUDET

Librairie Ch. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris.

L'*Annuaire colonial de 1905*, à l'Office colonial, galerie d'Orléans, Palais-Royal. — Cette publication, autorisée par décision ministérielle du 17 juin 1887, a été, cette année encore, l'objet d'une nouvelle mise au point. Tous ceux qui s'intéressent aux colonies françaises y trouveront tous les renseignements utiles sur la situation géographique, le climat, les services intérieurs, les régimes divers, les usages, les statistiques, l'organisation administrative, les taxes et contributions, le nom et l'adresse des commerçants et des colons de chaque colonie, ainsi que les actes administratifs les plus importants.

Dans *Paysages*, le charmant recueil de poésies paru dernièrement, M. Robert Capelle chante surtout, en vers harmonieux et faciles, la campagne picarde, sa patrie, mais il a aussi de fort belles inspirations maritimes et de gracieux souvenirs de l'antiquité.

Ce recueil, fort bien édité, est orné d'illustrations tout à fait artistiques, d'après des dessins originaux de Saintpierre, Tattegrain, Camille Boignard, Jules Boquet, et d'une fort belle lithographie de A. Clot d'après Charles Mercier.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Les journaux nous apprennent que le Dr Stern, un Américain, remplace toute la thérapeutique par un remède unique, source de régénérescence, infaillible d'après lui et combien à la portée de toutes les bourses! le jaune d'œuf. Un autre docteur, également américain, recommande indistinctement le vin tonique « Dubonnet » à tous ses clients. L'Amérique nous devait bien cette politesse en échange de tous les remèdes dont elle inonde l'Europe depuis quelques années.

FÊTE DE L'ASSOMPTION

15 août 1905

EXTENSION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES BILLETS ALLER ET RETOUR

A l'occasion de la fête de l'Assomption, les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés du vendredi 11 au dimanche 20 août inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du lundi 21 août.

Ces billets conserveront leur durée de validité lorsqu'elle expirera après le 21 août.

THÉATRES

Le Théâtre du Peuple de Bussang célèbre cette année le 10e anniversaire de sa fondation.

On sait que cette scène, inaugurée le 1er septembre 1895 avec le *Diable marchand de goutte*, fut la première qui porta ce nom ; elle servit d'exemple et de modèle aux entreprises analogues qui marquèrent en France la renaissance du théâtre populaire.

Le *Soiré de Noël*, de MM. Richard Auvray et Maurice Pottecher, qui sera donné le 6 août à deux heures, est une des comédies les plus gaies et les plus franchement rustiques de son répertoire : elle met en scène des types du pays, des fêtes et des coutumes lorraines, et est mêlée d'airs et de rondes populaires. Le 12, le 15 et le 27 août, reprises de la *Passion de Jeanne d'Arc*, drame en cinq actes et sept tableaux, qui obtint l'an dernier un si grand succès.

La représentation du 12 août sera donnée exceptionnellement le soir, en l'honneur du congrès du Club alpin. Le ministre de l'instruction publique assistera à la représentation du 6 août.

— Au Conservatoire :

La rentrée des classes est fixée au 2 octobre.

Rappelons que la distribution des récompenses accordées aux lauréats des concours publics aura lieu jeudi prochain, dans la grande salle du faubourg Poissonnière.

— Mme Sarah Bernhardt est rentrée à Paris, revenant d'une tournée à travers l'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse. La grande tragédienne ne passera que quelques jours parmi nous, repartant à la fin de la semaine pour l'Amérique du sud.

Un de nos confrères, M. Paul Nyve, du journal le *Gaulois*, a pu rencontrer Mme Sarah Bernhardt et il a eu avec elle une conversation dont il rend compte dans les termes suivants :

— Avez-vous envoyé vos félicitations à Mlle Bartet ?

Elle fait un mouvement de surprise, sourit et, m'interrogeant à son tour du regard :

— Vous n'êtes venu me voir que pour ça ?

— Peut-être. Et alors ?

— Non.

— Vous ne l'avez pas félicitée ?

— Elle aurait pris mes félicitations pour de l'ironie.

Et avant que j'aie pu exprimer mon étonnement, Mme Sarah Bernhardt continue avec vivacité :

— Notez que sa nomination m'a ravie, notez que je l'estime beaucoup et que je l'aime beaucoup, notez que je la trouve parfaitement digne du grand honneur qu'on lui a fait. Tout cela n'empêche pas que dans les conditions où elle s'est produite, cette nomination m'a stupéfaite. Je l'ai apprise un matin à Newcastle, je n'ai pas voulu y croire. Ce n'est qu'en arrivant à Glasgow, le soir, que j'ai dû me rendre à la réalité du fait. Vingt télégrammes m'y attendaient pour m'exprimer la stupéfaction d'écrivains et d'artistes que je ne vous nommerai pas et qui tous se demandaient comment il se pouvait qu'on eût décoré une comédienne française sans me décorer à la même occasion.

— Mais enfin...

— Ecoutez, c'est mon sentiment tout net que vous me demandez, n'est-ce pas? Eh bien, je vous le donne. Je vais plus loin, je dis que cette stupéfaction, vous l'avez éprouvée, vous qui me parlez, comme l'ont éprouvée tout ceux qui, depuis trente ans que je fais applaudir le génie de la France à travers le monde, m'ont suivie d'un œil attentif. Je n'ai pas à simuler une modestie qui serait souverainement ridicule dans une circonstance comme celle-ci. Je ne vous en dirai pas plus long. Mais vous comprenez maintenant pourquoi je n'ai pas félicité Bartet. Je ne pouvais pas lui exprimer la joie très sincère que sa nomination m'a causée sans lui faire part en même temps de la vive surprise que j'éprouvais de constater que mon nom à moi, son aînée, n'était pas joint au sien. On n'envoie pas des félicitations avec des restrictions. Vous pouvez rapporter mes paroles. Je vous y autorise. Vous pouvez dire, à la même occasion, que quelque profond qu'ait été mon étonnement, je ne continuerai pas moins, comme par le passé, à travailler pour l'idéal, pour l'art, pour la beauté et à servir le génie de notre race avec le plus d'éclat que je pourrai, partout où je serai.

On a remarqué que, dans le décret qui lui confère la Légion d'honneur, Mlle Bartet est simplement qualifiée : « Sociétaire de la Comédie-Française ».

— Ce soir :

L'Opéra donne les *Huguenots* avec MM. Affre, Bartet, Nivette ; Mmes Grandjean, Verlet et Agussol.

— L'harmonie des ateliers de la Belle Jardinière, sous la direction de M. Paul Duchézeau, donnera demain mardi un concert au kiosque de la mairie du 14e arrondissement (place de Montrouge), de neuf heures à dix heures un quart du soir.

— De Berlin :

L'impératrice du Sahara est arrivée à Berlin et son nom va flamboyer en grosses lettres sur les affiches d'un spectacle Sous-les-Tilleuls. C'est le Panopticum du Passage qui s'est assuré le concours de cette attraction nouvelle. Avant ses débuts de « chanteuse gommeuse » devant le public berlinois, l'impresario de l'impératrice a voulu la présenter à la presse et avait invité à l'hôtel les journalistes de la ville pour leur faire conter mainte histoire piquante sur sa liaison avec Jacques Ier. Elle n'en médit pas trop, se bornant à regretter que la jalousie féroce de son seigneur et maître l'ait obligée à fuir au loin pour éviter que le terrible empereur se mît à exécuter ses menaces de la faire décapiter en public. Elle n'a, du reste, pas dissimulé qu'elle craignait pour Berlin quelques terribles représailles !

SPECTACLES DU LUNDI 31 JUILLET

Opéra, 8 h. — Les Huguenots. — Mardi, relâche.
Français, 8 h. 1/4. — 1807. — L'Avare. — Les Précieuses ridicules.
Porte St-Martin, 8 h. 1/2. — Le Bossu.
Athénée, 8 h. 1/2. — Séduction. — Cœur de moineau.
Ambigu, 8 h. 1/2. — La Bande à Fifi.
Nouveautés, 8 h. 3/4. — L'Ange du foyer.
Marigny-Th., 8 h. 1/2. — Miss Saharet. — Marigny-Revue.
Cluny, 8 h. 3/4. Chez le Critique. Le Pacha du bataillon.
Déjazet, 8 h. 1/2. — Il?... ou Elle?... — Tire au Flanc!
Grands Magasins Dufayel. — De 2 à 6 h. Attract. variées.
Moulin-Rouge, 8 h. 1/2. — Théâtre. — Concert. — Bal.
Enghien, 11 m. de Paris, 152 trains par jour. Etablissement thermal. Casino.
Salon du mobilier. Gd Palais. Attract. concerts. 1 f. vend. 2 f.
Tr Eiffel, de 10 h. du matin à la nuit. Restaurant. Théâtre jeudis, dimanches et fêtes à 3 heures.
Mus. Grévin. Le Siège de Port-Arthur. Les Catacombes romaines. Le Cirque. L'actualité pr le cinématographe.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.

SPECTACLES DU MARDI 1er AOUT

Opéra, relâche. — Mercredi, 8 h. — Tannhæuser.
Français, 8 h. 1/2. — L'Etrangère.
(Les autres spectacles comme lundi)

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 31 juillet. — Bestiaux. — Vente calme sur le gros bétail, lente sur les veaux et les moutons, moyenne sur les porcs.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande net	Prix extrêmes poids vif
Bœufs..	3.562	3.345	» 60	» 48	» 45 à » 80	» 31 à » 46	
Vaches	1.154	1.086	» 75	» 58	» 46	» 43 » 78	» 28 » 44
Taurx.	261	233	» 63	» 51	» 39	» 36 » 66	» 24 » 40
Veaux.	1.934	1.606	» 94	» 82	» 70	» 65 » 1 »	» 36 » 50
Moutons	17.987	14.883	1 10	1 »	» 90	» 85 » 1 15	» 43 » 59
Porcs..	4.339	4.339	» 78	» 75	» 72	» 70 » 80	» 50 » 56

Peaux de mouton selon laine.... 1 50 à 4 75

61 vaches laitières vendues de 410 à 630 francs

Arrivages étrangers : 4,610 moutons africains

Renvois figurant dans les arrivages : 220 bœufs, 50 vaches, 2,000 moutons.

Réserves vivantes aux abattoirs le 31 juillet : 766 gros bétail, 454 veaux, 1,768 moutons.

Entrées directes depuis le dernier marché : 371 gros bétail, 626 veaux, 7,409 moutons, 551 porcs.

VIOLETTE IDEALE PARFUM NATUREL HOUBIGANT, 19, Faubg St-Honoré.

POUR PASSER AGRÉABLEMENT VOS VACANCES, EMPORTEZ
MODERN-BIBLIOTHÈQUE
LA CÉLÈBRE COLLECTION ILLUSTRÉE
qui donne pour 95 CENTIMES un roman de nos meilleurs auteurs, vendu habituellement 3f50, sans illustrations.
— EXTRAIT DU CATAL